

Séance du 12 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze juin à quatorze heures, la commission administrative du CCAS dûment convoquée le vingt ~~quatre~~^{cinq} mai, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de M Régis FORVILLE, Maire.
Etaient présents : MM Bouvier Bruno, vice-président, Michèle Gilles, Jeanine Hatte, Jeanine Pouteau, Gérard Gougeon et Josette Lavandier.
Etait absente excusée : Mme Julie Foucteau.

Madame Michèle Gilles a été élue secrétaire.

12-2024
Virement de Crédits

La commission décide à l'unanimité de réaliser un virement de crédits suivant pour la section investissement :

- Article 231 : - 6.000 €
- Article 2031 : + 6.000 €

Questions diverses

Les membres de la commission sont informés que le projet immobilier du 6 route de la Croixille a reçu un avis favorable du Conseiller aux décideurs locaux et d'une banque qui pourrait être sollicité pour un emprunt.

Le Conseil municipal est plus prudent face à l'ampleur de l'investissement qui pourrait être d'environ 550.000 €.

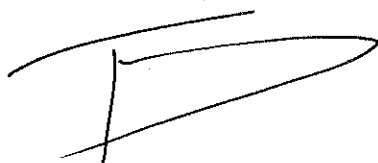
La commission du CCAS décide de poursuivre l'étude du projet, au-delà de l'étude de faisabilité déjà réalisée. Le Maire est donc missionné pour rechercher un architecte qui pourra réaliser un avant projet sommaire et un avant projet définitif.

Lors de la prochaine réunion, la commission choisira l'architecte qui pourra être retenu pour cette mission.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h45.

Le Président, Régis FORVILLE

la secrétaire,
Nichele GILLES.




Reçu le 18/09/24